



## Optimisation des droits pole emploi et commission paritaire

Par **pierres**, le **14/04/2011** à **14:02**

Bonjour,

Est-ce que Pole Emploi peut mettre un dossier en commission paritaire si il juge que plusieurs cdds ont été arrangé pour maximiser les droits au chômage?

C'est à dire une fort indemnité les 12 derniers mois et une faible indemnité entre les 28 et 13 dernier mois.

J'ai interrogé 3 personnes chez Pole emploi. Une m'a dit et deux m'ont dit qu'ils n'avaient pas le droit d'utiliser la commission paritaire pour des cdds